
Dossier



Les défis des demandeurs d'emploi face à la formation professionnelle : accéder aux formations et s'insérer

*Johanne Aude, Patrick Pommier**

Selon une enquête réalisée en 2012, les personnes qui sont au chômage ont moins fréquemment accédé à une formation professionnelle que les actifs ayant un emploi, sur une période d'un an. Elles rencontrent, pour suivre des formations ou même pour en formuler le projet, des obstacles qui leur sont spécifiques, comme le sentiment de n'avoir pas le niveau suffisant ; elles nourrissent aussi des réticences plus importantes vis-à-vis des formations. Le parcours qui prélude à l'entrée en formation professionnelle des personnes privées d'emploi suppose des interventions multiples et des délais parfois importants.

Parmi les personnes au chômage ayant suivi une formation professionnelle, une forte majorité témoigne de sa satisfaction et de l'utilité présente ou future des acquis de la formation. Dans une perspective dynamique, les personnes qui étaient déjà bien insérées sur le marché du travail sont celles qui ont les meilleures perspectives de reprise d'emploi à l'issue de la formation. À caractéristiques individuelles identiques, les stagiaires qui bénéficient de formations ciblées comportant un fort contenu opérationnel, dans des domaines professionnels précis ou pour se perfectionner dans un métier, accèdent plus rapidement à un emploi.

La formation professionnelle des personnes privées d'emploi est actuellement un thème majeur du débat économique et social. Pour l'ensemble de la population, en emploi ou non, la qualification professionnelle constitue une protection contre la perte d'emploi ou la persistance du chômage. La nécessité d'entretenir les compétences et de les faire évoluer, y compris les « compétences-clefs » dans les savoirs de base, la faculté à opérer une reconversion, sont autant de raisons de stimuler le recours à la formation, en particulier dans les périodes critiques du parcours professionnel.

Mesurer et décrire l'accès à la formation des personnes privées d'emploi et leurs trajectoires à l'issue de la formation n'est pas simple. Être demandeur d'emploi ou chômeur n'est pas un statut pérenne, alors que la formation, investissement en « capital humain » relève plutôt du long terme. Un projet de formation, en particulier s'il est ambitieux, nécessite une construction (diagnostic

* Johanne Aude, Patrick Pommier, Dares.

des besoins, organisation, montage financier...) en amont de la participation à la formation elle-même. Celle-ci peut être plus ou moins différée dans le temps après cette phase préparatoire, puis s'étendre sur une durée parfois importante, de plusieurs semaines à plusieurs mois. La situation sur le marché du travail peut changer à l'issue d'une formation. Ainsi, lorsqu'on interroge des personnes sur les formations qu'elles ont suivies récemment, celles qui sont temporairement à la recherche d'un emploi peuvent avoir suivi récemment des formations en tant que demandeur d'emploi, étudiant, ou salarié occupant un emploi. Réciproquement, celles qui sont alors salariées peuvent avoir repris depuis peu un emploi après avoir été au chômage et avoir suivi une formation pendant cet épisode de chômage. Il est aussi possible d'avoir formulé un projet de formation en tant que demandeur d'emploi, mais de voir son statut d'emploi changer avant qu'il ne se soit concrétisé. L'appréhension statistique de l'individu « chômeur ou demandeur d'emploi en formation » est donc complexe. D'ailleurs, selon les définitions du Bureau international du travail (BIT), un chômeur qui entre en formation n'est plus un chômeur, puisque son statut de stagiaire de la formation professionnelle fait qu'il n'est pas disponible, temporairement du moins, pour occuper un emploi. Par ailleurs, il n'existe pas de source unique récente¹ qui permette de traiter du sujet dans toutes ses dimensions, dans une perspective dynamique articulant accès à la formation continue et succession de périodes de chômage ou d'emploi.

L'article mobilise deux types de sources complémentaires offrant une vision structurelle du rapport à la formation des personnes privées d'emploi. D'une part, l'enquête sur la Formation des adultes, réalisée en 2012 par l'Insee, interroge les personnes âgées de 18 à 64 ans résidant en France métropolitaine sur leur rapport à la formation au cours de l'année précédant l'enquête. D'autre part, l'enquête de la Dares sur le Devenir des stagiaires de la formation professionnelle, réalisée en France en 2008 et 2009, offre une approche dynamique de l'itinéraire de personnes ayant suivi des formations au titre de leur situation de demandeur d'emploi.

Un moindre accès à la formation professionnelle continue pour les personnes se déclarant au chômage

Selon l'enquête de 2012 sur la Formation des adultes, près de 55 % des personnes âgées de 18 à 64 ans déclarent avoir suivi au moins une formation au cours des 12 mois qui ont précédé l'interrogation. Cette enquête adopte une définition extensive de la formation : est considérée comme formation toute activité organisée cumulant l'intention d'apprendre et la présence d'un formateur (même à distance). Les formations concernées relèvent aussi bien de la sphère professionnelle que des activités de loisirs. En se restreignant aux formations non diplômantes suivies dans un but professionnel (champ traditionnel de la formation professionnelle continue), le taux d'accès annuel à la formation de l'ensemble de la population est de 39 % (il est de 40 % pour les 25-64 ans). Parmi les personnes se déclarant au chômage à la date de l'enquête, 28 % ont accédé à une telle formation, contre 49 % des personnes occupant un emploi (et 11 % des inactifs). L'écart entre actifs en emploi et chômeurs atteint 24 points chez les 25-54 ans, générations les plus actives, avec des taux d'accès de respectivement 51 % et 27 %. Même si les taux d'accès mesurés par cette enquête sont plus élevés que ceux mesurés via d'autres sources, ces résultats rejoignent les diagnostics récurrents sur le fait que l'accès à la formation tout au long de la vie est plus fréquent pour les personnes qui sont en emploi [Gelot et Minni, 2004]. Les employeurs ont un rôle important sur le marché de la formation des adultes, les entreprises concourant à plus de 40 % des dépenses nationales dans ce domaine. Les personnes privées d'activité professionnelle sont donc évincées de la voie privilégiée pour se former.

1. L'enquête de l'Insee sur la Formation et la qualification professionnelle (FQP) permet une telle articulation. La dernière édition date toutefois de 2003, la prochaine aura lieu en 2014-2015.

Des obstacles spécifiques aux personnes privées d'emploi

55 % des personnes qui se déclarent au chômage à la date de l'enquête auraient souhaité suivre une formation au cours des 12 mois écoulés (ou une formation supplémentaire, s'ils en ont déjà suivi au moins une), mais leur projet n'a pas abouti ; cette proportion n'est que de 37 % parmi les personnes ayant un emploi. Les motifs donnés pour caractériser les obstacles sont différents selon que la personne est en emploi ou au chômage (*figure 1*). Pour les personnes en emploi, les raisons les plus souvent citées sont le coût des formations (cité par 28 % des personnes), le manque de soutien de l'employeur (30 %), mais avant tout les contraintes liées aux responsabilités familiales (39 %). Les personnes au chômage dont le projet de formation n'a pas débouché citent plus souvent le coût (42 %) et le manque de soutien du service public de l'emploi (Pôle emploi, mission locale, Afp, etc.) (37 %). Les responsabilités familiales ne sont citées que par 8 % des personnes au chômage. Elles se distinguent radicalement en invoquant le manque de prérequis (22 % contre 8 % pour les personnes en emploi) et les problèmes de santé (13 % contre 3 %) ou d'âge (10 % contre 2 %). Le fait de ne pas avoir trouvé de formation qui leur convienne est également cité pour 34 % des personnes au chômage et 22 % des personnes en emploi. L'éloignement des lieux de formation est aussi plus fréquemment cité par les personnes au chômage (21 %) que par celles qui occupent un emploi (14 %). Enfin les chômeurs comme les actifs occupés déclarent, dans un cas sur cinq, avoir essuyé un refus, du service public de l'emploi ou de l'employeur.

1. Obstacles à la formation (première formation ou une autre formation)

en %

	Personne en emploi	Personne au chômage	Ensemble, y compris inactifs
Incompatible avec responsabilités familiales	39	8	34
Formation trop chère	28	42	31
Pas aidé par employeur ou service public de l'emploi	30	37	28
Pas trouvé de formation qui convienne	22	34	24
Formation pas commencée ou annulée	21	20	20
Refus de l'employeur ou du service public de l'emploi	22	18	19
Formation à lieu trop loin	14	21	16
Incompatibilité avec travail ou emploi du temps	12	13	13
Prérequis ou niveau insuffisants	8	22	11
Pas de place disponible	9	14	9
Problème de santé	3	13	5
Problème d'âge	2	10	3

Champ : France métropolitaine, personnes de 18 à 64 ans ayant souhaité suivre une formation (ou une autre formation que celles effectuées) au cours des 12 mois précédant l'enquête.

Lecture : parmi les raisons les ayant empêchés de se former (ou de se former davantage), 8 % des personnes en emploi à la date de l'enquête citent des prérequis ou un niveau insuffisants.

Note : plusieurs raisons peuvent être citées.

Source : Insee, enquête sur la Formation des adultes 2012.

Parmi les personnes au chômage, 45 % n'ont pas souhaité suivre de formation supplémentaire, voire pas de formation du tout. Le motif invoqué le plus souvent (71 %) est qu'elles n'en ont pas ressenti le besoin (*figure 2*). C'est un peu moins fréquent que parmi les personnes ayant un emploi (79 %). En revanche, les chômeurs citent plus souvent que les actifs en emploi les autres obstacles à la formation. Ainsi 20 % des chômeurs désignent le coût (coûts induits, comme le transport, la garde des enfants, éventuellement coût de la formation, etc.) comme une des explications à l'absence de souhait de se former (contre 6 % des personnes en emploi), 16 % disent « ne pas avoir le niveau » (contre 7 %), 15 % invoquent des raisons de santé. L'âge est aussi un obstacle à la formation non négligeable pour 13 % des chômeurs (cité par seulement 4 % des personnes en emploi). Enfin, 20 % des chômeurs déclarent « ne pas aimer les formations », ce qui est même le cas de 29 % de ceux qui n'en ont suivi aucune.

2. Raisons pour lesquelles les personnes n'ont pas souhaité suivre ou suivre à nouveau une formation

en %

	Personne en emploi	Personne au chômage	Ensemble, y compris inactifs
Pas besoin	79	71	78
Formation trop chère	6	20	8
Pas proposé par employeur ou service public de l'emploi	15	20	12
N'aime pas les formations	12	20	12
Pas de formation qui convienne	15	20	14
Niveau insuffisant	7	16	8
Problème de santé	3	15	7
Problème d'âge	4	13	5
Formation aurait lieu trop loin	7	11	7
Incompatible avec responsabilités familiales	21	9	18
Incompatibilité avec travail ou emploi du temps	8	8	8

Champ : France métropolitaine, personnes de 18 à 64 ans n'ayant pas souhaité suivre de formation (ou d'autre formation que celles effectuées) au cours des 12 mois précédant l'enquête.

Lecture : parmi les raisons expliquant qu'ils n'ont pas souhaité se former (ou se former davantage), 79 % des personnes en emploi à la date de l'enquête citent le fait qu'ils n'en avaient pas besoin.

Note : plusieurs raisons peuvent être citées.

Source : Insee, enquête sur la Formation des adultes 2012.

Le fait de ne pas souhaiter de formation ne se réduit donc pas à l'absence de besoin. L'intériorisation de schémas tels que le fait de s'estimer d'un niveau trop faible, de se sentir diminué ou trop âgé, d'entretenir une distance avec un monde de la formation jugé peut-être trop académique, affecte tout particulièrement une frange de la population privée d'emploi qui considère alors que la formation n'est pas pour elle. Au total, aux côtés de contraintes matérielles telles que le coût ou l'éloignement, des difficultés plus personnelles contribuent à certains échecs, renoncements ou retraits face à la formation.

L'accès à la formation, un cheminement parfois long

La Dares a mené en 2008-2009 une enquête en deux vagues auprès de demandeurs d'emploi, stagiaires de la formation professionnelle ayant débuté une formation en 2006 ; cette enquête décrit la diversité des stages ainsi que la trajectoire des stagiaires avant et après la formation (*encadré 1*). S'agissant de la période qui précède l'entrée en formation, un projet de formation commence généralement par une phase préliminaire d'échanges avec différents interlocuteurs afin de définir et de choisir la formation la mieux adaptée. Les interlocuteurs les plus fréquents sont l'ANPE (à l'époque de l'enquête), avec laquelle 60 % des stagiaires disent avoir été en contact, et les prestataires de formation (pour 63 % des stagiaires) avec lesquels ils ont été mis en relation *via* l'ANPE, ou la mission locale pour les plus jeunes, ou par une annonce d'un organisme de formation par exemple. Un tiers des stagiaires interrogés a eu, pour suivre cette formation, des contacts avec le réseau des missions locales et permanences d'accueil, d'information et d'orientation (PAIO), dont la mission est d'aider les jeunes de 16 à 25 ans dans leur insertion sociale et professionnelle. Il est vrai que plus de 40 % des stagiaires sont des jeunes de moins de 26 ans. 20 % des stagiaires ont eu des contacts avec une ou plusieurs entreprises, 6 % avec un service d'action sociale et la même proportion avec une association intermédiaire ou une entreprise d'insertion. 10 % indiquent avoir eu des contacts avec d'autres organismes.

Au total, une pluralité d'interlocuteurs est souvent nécessaire au demandeur d'emploi pour construire son projet et trouver sa formation : ainsi, près des deux tiers des stagiaires (personnes qui sont effectivement entrées en formation) contactent au moins deux points d'information différents (ANPE, Afpa, mission locale ou PAIO, organisme de formation, entreprise).

Les sources mobilisées

La problématique de la formation professionnelle des demandeurs d'emploi comporte de multiples facettes qu'aucune source statistique ne permet à elle seule d'englober : caractéristiques des personnes formées, des formations suivies, organisation et déroulement de la phase qui prélude à la formation elle-même, bénéfices retirés, dans une optique dynamique, le tout devant comporter un nombre suffisant d'observations... Aussi, il est nécessaire de mobiliser plusieurs sources différentes pour couvrir ces différentes dimensions.

L'enquête Formation des adultes

L'enquête sur la Formation des adultes de 2012 a été élaborée par l'Insee et la Dares. Elle s'inscrit dans le cadre de l'enquête européenne *Adult Education Survey*, conduite par Eurostat et qui fait l'objet d'un règlement européen. L'enquête s'adresse aux personnes de 18 à 64 ans, résidant en France métropolitaine dans un logement ordinaire. La collecte a été réalisée en face-à-face par le réseau d'enquêteurs de l'Insee d'avril à juin 2012. 13 857 personnes ont été interrogées sur les formations suivies au cours des douze mois précédant l'interrogation, dont 1 201 se déclarant présentement au chômage. La position sur le marché du travail qu'appréhende l'enquête est fondée sur la déclaration par les personnes d'une « situation principale vis-à-vis du travail ». Il s'agit d'une déclaration spontanée, et non pas du statut d'activité au sens du BIT. Certaines se disent « chômeur, inscrit ou non à Pôle emploi ». Les personnes disant occuper un emploi, être apprenti ou stagiaire rémunéré, ou bien au chômage, représentent la population active, les autres répondants sont considérés comme inactifs. Cette situation est recueillie au moment de l'interrogation, ainsi que sur les 12 mois qui précèdent, ce qui permet de connaître aussi la situation sur le marché du travail le mois de l'entrée en formation. Les personnes considérées ici comme « au chômage » sont celles qui se déclarent comme telles le mois où elles débutent la formation considérée. Les caractéristiques définissant une formation sont l'intention d'apprendre, l'organisation, et l'intervention d'un formateur. 13 737 formations ont été décrites par les 7 240 répondants qui en ont suivi, chaque personne pouvant décrire en détail jusqu'à trois formations

suivies. 575 formations à vocation professionnelle ou diplômante ont été entreprises par des personnes au chômage à la date du début de formation. Les formations décrites englobent toutes celles qui ont été suivies (y compris la formation initiale) et ne se limitent donc pas aux seules formations à finalité professionnelle. Le champ des formations décrites au travers de l'enquête est circonscrit aux formations à vocation professionnelle ou diplômante qui ont été entreprises par des personnes au chômage, afin de recouper au plus près le champ de l'enquête de la Dares.

L'enquête permet de mesurer l'accès annuel des adultes à la formation selon la nature de celle-ci (diplômante, non diplômante), de caractériser les formations suivies (niveau, domaine, durée, etc.) et de connaître les raisons de la participation, les sources de financement (telles que perçues par les usagers, soit une vision très partielle du système de financement de la formation) et les bénéfices éventuels tirés par les participants. Les autres thèmes abordés sont, notamment, les sources d'information, la connaissance et l'usage des outils d'accès à la formation, le contexte professionnel dans lequel s'insère la formation, les freins éventuels et la conciliation formation-travail.

L'enquête de la Dares sur le devenir des demandeurs d'emploi stagiaires de la formation professionnelle

Fin 2008 et fin 2009, la Dares a mené une enquête en deux vagues sur le devenir des demandeurs d'emploi stagiaires de la formation professionnelle. L'objectif de cette enquête était, d'une part, de décrire la diversité des stages et de les caractériser selon leurs objectifs, leur spécialité, leur niveau de formation et, d'autre part, de connaître la trajectoire du stagiaire avant et après la formation et la manière dont la formation s'inscrit dans son parcours professionnel.

L'échantillon des répondants a été tiré dans la base Brest, qui est une base de données exhaustive sur la formation professionnelle des demandeurs d'emploi, constituée par la Dares depuis 2003 à partir des fichiers de gestion de la rémunération ou de la protection sociale des stagiaires, envoyés par les différents gestionnaires de rémunération de demandeurs d'emploi en formation (tels que Pôle

Encadré 1 (suite)

emploi - ANPE au moment de l'enquête -, l'Agence de services et de paiement, l'Afpa, certains conseils régionaux qui gèrent en interne la rémunération de leurs stagiaires). Cette base annuelle permet d'avoir une vision complète des formations débutées une année donnée par des personnes sans emploi, quels que soient leur statut (inscrites ou non à Pôle emploi notamment), le financeur de leur formation et leur régime de rémunération.

La première vague de l'enquête sur le devenir des stagiaires de la formation professionnelle s'est déroulée par téléphone entre novembre 2008 et début janvier 2009, auprès d'un échantillon de personnes entrées en formation au cours de l'année 2006 et recensées comme telles dans la base Brest. Au total, 4 689 personnes ont répondu au questionnaire de la première vague de l'enquête. Ces répondants sont représentatifs des 632 000 demandeurs d'emploi entrés en formation en 2006

en France, notamment par âge, durée de formation et financeur du stage.

La deuxième vague de l'enquête a eu lieu à l'automne 2009 et a donné lieu à 4 100 entretiens parmi l'ensemble des répondants à la première vague. La prolongation de l'observation de la trajectoire professionnelle constitue le principal objectif de la seconde vague de l'enquête, qui recueille des éléments de description des trajectoires sur une année supplémentaire. Le questionnaire vise à connaître de manière détaillée les différentes situations d'emploi et de non-emploi entre la fin du stage et la date de l'enquête. Les premier et dernier emplois occupés après le stage y sont ainsi décrits avec précision (statut, type de contrat, activité de l'établissement, métier exercé, salaire, temps de travail, motif de fin d'emploi, lien éventuel entre le poste occupé et le stage).

À l'inverse, 10 % des stagiaires ne contactent aucun organisme. Malgré l'existence de nombreux interlocuteurs, 43 % des stagiaires déclarent qu'au final, ils se sont orientés eux-mêmes vers la formation suivie. 22 % déclarent l'avoir été par l'ANPE et 20 % par le réseau des missions locales et PAIO.

La durée écoulée entre la décision de faire une formation et le début de celle-ci est inférieure à deux mois pour la majorité des stagiaires (55 %), mais elle dépend des caractéristiques de la formation et de ses objectifs. Globalement, les demandeurs d'emploi qui entrent dans des formations longues et diplômantes, davantage rythmées par les années scolaires, patientent plus longtemps que les autres ; à l'inverse, ces délais sont plus courts pour les formations qui permettent de réapprendre à chercher un emploi et celles de courte durée. Ainsi, 39 % des stagiaires qui suivent des formations dans le domaine de la santé ont attendu au moins six mois pour débiter leur formation (contre 16 % pour l'ensemble des stagiaires) tandis que 43 % de ceux qui suivent des formations de développement personnel ont attendu moins d'un mois (contre 33 % pour l'ensemble des stagiaires).

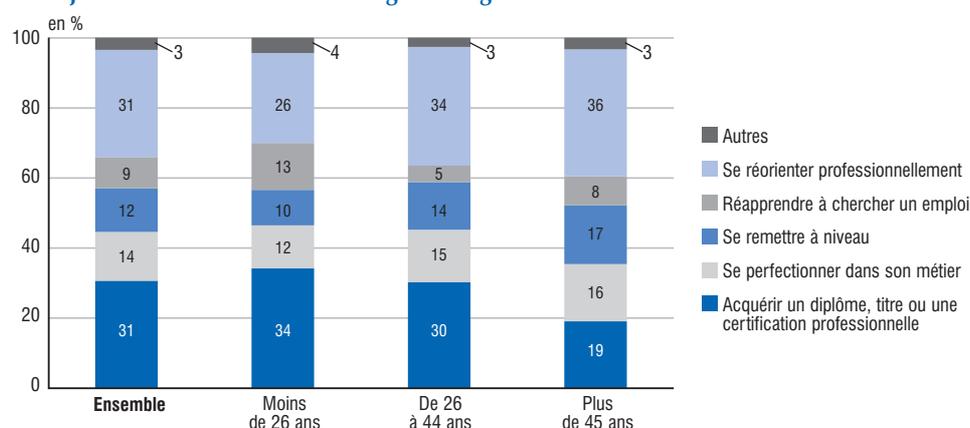
Une qualification pour les jeunes, une réorientation pour les autres

Les motifs qui conduisent les demandeurs d'emploi stagiaires de la formation professionnelle à suivre une formation sont divers. Interrogés sur l'objectif principal de leur formation, un tiers des stagiaires déclarent que leur formation vise à « faire de nouveaux apprentissages professionnels pour changer de métier » ; autant déclarent que l'objectif premier de la formation est d'obtenir un diplôme, un titre ou une certification professionnelle, 14 % qu'il s'agit de se perfectionner dans leur métier, 12 % de se remettre à niveau et 9 % de réapprendre à chercher un emploi.

Les objectifs des stagiaires varient selon leur situation, et notamment selon leur âge et leur niveau de formation initiale. Ainsi, l'objectif de réorientation professionnelle croît logiquement avec l'âge (36 % pour les 45 ans ou plus, contre 26 % pour les moins de 26 ans), tout comme

celui de se perfectionner dans son métier (*figure 3*). Les jeunes suivent, pour leur part, davantage de formations pour préparer un diplôme ou une certification (34 % contre 19 % des stagiaires de 45 ans ou plus). Par ailleurs, les moins qualifiés se forment moins souvent que les autres dans le but d'obtenir un diplôme ou un titre : 26 % de ceux qui ont un niveau d'étude inférieur au bac, contre 35 % de ceux qui ont un niveau équivalent ou supérieur au bac. Les personnes ayant connu de longues périodes de chômage ou d'inactivité juste avant d'entrer en formation effectuent un peu plus souvent que les autres des stages de remise à niveau : c'est le cas de 16 % de celles qui sont au chômage depuis au moins un an avant le stage contre 12 % des autres. De même, 12 % des premières indiquent qu'elles souhaitent réapprendre à chercher un emploi grâce à leur stage, contre 8 % des secondes.

3. Objectif de la formation selon l'âge du stagiaire



Champ : France métropolitaine, personnes sans emploi ayant débuté une formation en 2006.
Source : Dares, enquête Devenir des stagiaires de la formation professionnelle, 2008.

70 % des formations s'étendent sur une période de moins de 6 mois

Les durées des formations suivies par les demandeurs d'emploi entrés en formation en 2006 sont très variables. 45 % des formations durent moins de 30 heures (dont 29 % moins de 10 heures), 35 % durent entre 30 heures et 200 heures et 20 % durent plus de 200 heures. Les formations conduisant à un diplôme ou à une certification professionnelle durent en moyenne 450 heures et sont logiquement plus longues que les autres formations suivies dans un but professionnel, qui durent en moyenne 76 heures.

La période sur laquelle s'étalent les formations varie en fonction du domaine étudié. Alors que 41 % des formations durent moins de trois mois, cette proportion atteint 53 % pour celles qui ciblent le développement personnel et 48 % pour celles des disciplines générales (*figure 4*). Les formations dans les domaines de la santé et de l'agriculture se déroulent sur les périodes les plus longues : 49 % des premières et 38 % des secondes durent plus de six mois, contre 30 % toutes spécialités confondues. 35 % des stages financés par l'État durent au moins six mois, alors que 85 % des stages financés par les Assédic durent au contraire moins de six mois. Ces écarts s'expliquent probablement par la particularité de ces formations, les Assédic finançant essentiellement des formations visant un retour rapide à l'emploi pour répondre aux besoins immédiats des entreprises. En outre, l'amplitude de la période de formation dépend aussi de la situation du stagiaire sur le marché du travail : ceux ayant connu de longues périodes de chômage effectuent plus fréquemment que les autres des stages de moins de six mois, pour partie parce qu'ils sont plus âgés et moins concernés par les stages diplômants que les autres stagiaires.

4. Durée de la formation selon ses caractéristiques

	en %			
	Inférieure à 3 mois	Entre 3 et 6 mois	Supérieure à 6 mois	Ensemble
Ensemble	41	29	30	100
Objectif				
Obtenir un diplôme, un titre ou une certification	27	24	48	100
Se perfectionner dans son métier	49	25	26	100
Se remettre à niveau	50	36	14	100
Réapprendre à chercher un emploi	56	34	10	100
Se réorienter professionnellement	40	31	28	100
Autres	64	23	13	100
Domaine de la formation				
Spécialités des services	38	29	32	100
<i>dont : santé</i>	23	28	49	100
Spécialités de la production	37	27	35	100
Domaine du développement personnel	53	32	15	100
Disciplines générales	48	28	24	100
Autres	36	24	40	100

Champ : France métropolitaine, demandeurs d'emploi ayant débuté une formation en 2006.

Lecture : 41 % de l'ensemble des formations durent moins de trois mois, contre 49 % de celles qui ont pour objectif de perfectionner le stagiaire dans son métier.

Source : Dares, enquête Devenir des stagiaires de la formation professionnelle, 2008.

Selon l'enquête de 2012 sur la Formation des adultes, 19 % des formations professionnelles suivies entre avril 2011 et juin 2012 par des personnes au chômage préparent à un diplôme ou un titre professionnel reconnu. Parmi ces formations, 19 % sont effectuées dans le cadre d'un contrat d'apprentissage, d'un contrat de professionnalisation ou d'un autre type d'alternance entre organisme de formation et emploi en entreprise. Deux tiers des personnes qui n'effectuent pas ces formations en alternance connaissent tout de même des périodes en entreprise au cours de leur stage. Les moins de 26 ans sont plus représentés parmi le public des formations diplômantes (60 %) qu'au sein de celui des formations professionnelles qui ne conduisent pas à un diplôme ou un titre reconnu (44 %).

Des usagers très majoritairement satisfaits d'une formation jugée utile... au moins pour plus tard

Interrogés sur les bénéfices tirés de la formation dans l'enquête de 2012 sur la Formation des adultes, 25 % des répondants ayant effectué une formation lorsqu'ils étaient privés d'emploi et qui en ont retrouvé un ensuite estiment que les compétences et connaissances qu'ils y ont acquises les ont aidés à être plus performants dans leur travail, 19 % qu'elles ont été utiles pour trouver un travail et 18 % qu'elles leur ont permis d'effectuer de nouvelles tâches. 84 % des chômeurs formés estiment que la formation leur a été bénéfique sur un plan personnel parce qu'elle leur a permis de rencontrer des gens ou d'actualiser leurs connaissances en général. Seulement 3 % considèrent que ces nouvelles compétences et connaissances les ont aidés à obtenir une augmentation de salaire ou de revenu.

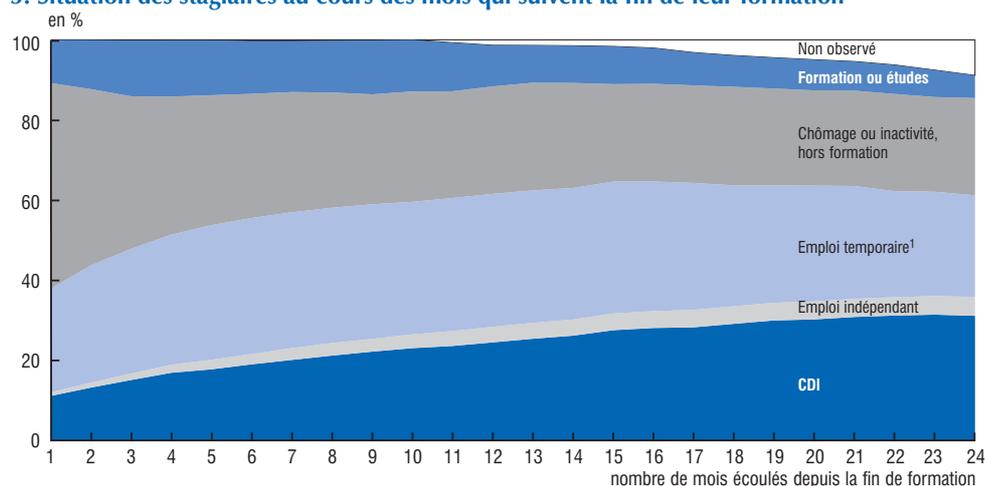
Près des trois quarts de ces mêmes bénéficiaires de formation estiment avoir utilisé, ne serait-ce qu'un peu, les connaissances ou compétences acquises : 36 % déclarent les avoir largement utilisées, 22 % plutôt utilisées, 15 % les ayant un peu utilisées. En outre, 83 % estiment que les compétences et connaissances acquises lors de la formation leur seront à l'avenir plutôt utiles (26 %) voire très utiles (57 %). Au final, près de neuf stagiaires sur dix se disent satisfaits de la formation qu'ils ont suivie entre avril 2011 et juin 2012. Parmi les 11 % d'insatisfaits, 70 % considèrent que les enseignements ne sont pas très adaptés à leurs besoins ou pas très utiles, 54 % estiment que le niveau d'enseignement est trop bas et 51 % mettent en cause la qualité de l'enseignement ou du formateur. 47 % mettent en avant l'organisation de l'enseignement,

que ce soit la localisation, le matériel ou la salle de cours, et 19 % considèrent que le niveau d'enseignement de la formation est trop élevé.

Un mois après la fin de leur formation, 38 % des demandeurs d'emploi travaillent, et 64 % un an et demi après

Selon l'enquête sur le Devenir de demandeurs d'emploi stagiaires de la formation professionnelle en 2008, un mois après la fin de leur formation, 38 % étaient en emploi : 26 % en contrat temporaire (CDD, contrat d'apprentissage ou de professionnalisation, contrat aidé ou mission d'intérim), 11 % étaient en CDI et 1 % travaillaient à leur compte. Au cours des mois qui suivent la fin de la formation, la proportion de personnes en emploi augmente progressivement. Ainsi, 48 % des stagiaires travaillent trois mois après la fin de la formation, 56 % au bout de six mois et 64 % un an et demi après le stage (figure 5). La pérennité des emplois occupés se consolide également : la part d'emplois en CDI croît continûment au cours des mois qui suivent la fin de la formation et un an et demi après, elle dépasse légèrement celle des emplois en contrats temporaires.

5. Situation des stagiaires au cours des mois qui suivent la fin de leur formation



1. Les emplois temporaires comprennent les CDD, les contrats en alternance, les contrats aidés et les missions d'intérim.

Champ : France métropolitaine, demandeurs d'emploi ayant débuté une formation en 2006.

Lecture : trois mois après leur formation, 15 % des stagiaires occupent un CDI, 2 % travaillent à leur compte, 31 % occupent un emploi sous contrat temporaire, 38 % sont demandeurs d'emploi ou inactifs et 14 % poursuivent leurs études ou suivent une nouvelle formation.

Source : Dares, enquête Devenir des stagiaires de la formation professionnelle, 2008.

Les demandeurs d'emploi qui effectuent des formations généralistes mettent plus de temps à obtenir un emploi, de même que les moins qualifiés et ceux qui effectuent une remise à niveau

Le délai pour trouver un emploi varie en fonction des caractéristiques de la formation et de la personne qui en bénéficie. Ces dernières sont d'ailleurs souvent liées entre elles : par exemple les formations financées par les Assédic sont en moyenne plus courtes, suivies dans l'objectif de se perfectionner dans son métier ou de faire de nouveaux apprentissages et sont rarement généralistes. La probabilité de trouver un emploi dans la période qui suit la formation a été analysée de façon à mesurer l'effet de chacune des caractéristiques des stagiaires et des formations suivies séparément (encadré 2).

« Toutes choses égales par ailleurs », un stagiaire formé dans une spécialité industrielle ou tertiaire présente, après la fin de sa formation, une probabilité d'accéder à l'emploi 1,4 fois supérieure à celle d'un stagiaire ayant suivi une formation générale (*figure 6*). Ce rapport s'établit à 1,2 pour les stagiaires de la santé, du domaine agricole et de la gestion. Les formations généralistes étant plutôt conçues comme l'étape initiale d'un parcours vers le retour à l'emploi, il n'est pas surprenant qu'elles ne débouchent que de façon indirecte et différée vers l'emploi.

6. Probabilité d'obtention d'un emploi en fonction des principales caractéristiques des stagiaires et de la formation suivie

	Rapports de risque ¹
Objectif de formation	
Réapprendre à chercher un emploi	0,90
Se remettre à niveau	0,90 (*)
Faire de nouveaux apprentissages professionnels	0,96
Se perfectionner dans son métier	1,14 (***)
<i>Obtenir un diplôme, un titre, une certification professionnelle</i>	<i>Réf.</i>
Domaine de formation	
Agriculture	1,18 (**)
Gestion	1,15 (**)
Santé	1,18 (**)
Industrie	1,37 (***)
Tertiaire	1,42 (***)
<i>Général</i>	<i>Réf.</i>
Durée de la formation	
Moins d'un mois	1,04
<i>Entre un mois et six mois</i>	<i>Réf.</i>
Entre six mois et un an	0,97
Plus d'un an	1,06
Âge du stagiaire	
Moins de 26 ans	1,12 (***)
<i>De 26 à 44 ans</i>	<i>Réf.</i>
45 ans ou plus	0,72 (***)
Sexe du stagiaire	
Homme	1,15 (***)
<i>Femme</i>	<i>Réf.</i>
Niveau d'études du stagiaire	
<i>Niveaux V, VI bis et VI (CAP-BEP-BEPC)</i>	<i>Réf.</i>
Niveau IV (Bac)	1,03
Niveau III (Bac+2)	1,11
Niveaux I, II et III (Bac+3 ou plus)	1,10 (**)
Durée de chômage ou d'inactivité avant l'entrée en stage	
<i>Moins d'un mois</i>	<i>Réf.</i>
De 1 à 3 mois	1,18 (***)
De 3 à 6 mois	0,98
De 6 mois à un an	0,93
Plus d'un an	0,77 (***)
Situation principale avant la formation	
A tout le temps été en emploi	0,98
A tout le temps été au chômage	0,55 (***)
A tout le temps été en inactivité	0,50 (***)
<i>A été principalement en emploi</i>	<i>Réf.</i>
A été principalement au chômage ou en inactivité	0,78 (***)

1. Les coefficients sont significativement différents de 1 au seuil de : * 10 %, ** 5 % et *** 1 %.

Champ : France métropolitaine, demandeurs d'emploi ayant débuté une formation en 2006.

Lecture : toutes choses égales par ailleurs, un demandeur d'emploi formé dans le domaine tertiaire a une probabilité d'accéder à l'emploi supérieure de 42 % à celle d'un stagiaire ayant effectué une formation généraliste.

Source : Dares, enquête Devenir des stagiaires de la formation professionnelle, 2008.

La probabilité de retour à l'emploi des stagiaires ayant au moins le niveau bac+2 est supérieure à celle de ceux qui ont un niveau CAP-BEP ou BEPC. Elle diminue aussi avec l'âge : pour un stagiaire de 45 ans ou plus, elle est inférieure de 30 % à celle d'un stagiaire âgé de 26 à 44 ans.

Cette probabilité varie également selon la situation principale du stagiaire avant sa formation, si bien que les personnes qui déclarent avoir été tout le temps au chômage ou tout le temps en inactivité avant la formation retrouvent moins vite un emploi que celles qui se déclarent principalement en emploi avant la formation.

La probabilité de retrouver un emploi diffère aussi significativement selon l'objectif poursuivi lors de sa formation. Ainsi, par rapport aux demandeurs d'emploi qui préparent un diplôme, ou une certification professionnelle, toutes choses égales par ailleurs, ceux qui se sont formés pour se remettre à niveau ont une probabilité de retour à l'emploi inférieure de 10 %. En revanche, ceux qui veulent se perfectionner dans leur métier retrouvent plus souvent un emploi après la formation.

Six stagiaires sur dix ayant retrouvé un emploi estiment que l'expérience professionnelle acquise pendant la formation leur a servi pour trouver ce premier emploi après le stage. En outre, alors que deux tiers des stages alternent formation et périodes en entreprise, 25 % des stagiaires ayant retrouvé un emploi considèrent que c'est l'expérience professionnelle acquise en entreprise d'accueil lors de leur formation qui est la plus utile pour exercer un emploi et 22 % estiment que c'est la formation dispensée. En revanche, 35 % déclarent que c'est l'expérience professionnelle acquise en dehors de la formation proprement dite qui leur est la plus utile pour exercer leur emploi actuel. ■

Encadré 2

Modélisation du taux de retour à l'emploi après la formation

Les modèles de durée permettent d'estimer la probabilité qu'un stagiaire de trouver un emploi suite à la formation qu'il a débutée en 2006, en fonction des caractéristiques du stagiaire et de la formation suivie. Il est alors possible de mesurer l'effet propre de chacune des caractéristiques de la formation et des caractéristiques individuelles du stagiaire sur le retour à l'emploi.

La probabilité instantanée de retour à l'emploi n'est pas observée pour tous les stagiaires dans la mesure où ils peuvent trouver un emploi après la période d'observation qui s'étale de la fin de la formation jusqu'en décembre 2009. Cette « censure à droite » est prise en compte dans les modèles de durée.

Les modèles de durée à hasard proportionnel supposent que la fonction de risque instantané de survenue d'un événement à l'instant t $h(t)$ (dans notre cas, la fonction de « risque » instantané de trouver un emploi à l'instant t) s'écrit sous la forme : $h(t/X) = h_0(t).exp(\beta.X)$, où $h_0(t)$ est une

fonction de risque de base qui peut être interprétée comme un hasard moyen, modifié sous l'effet des variables explicatives X . Ces modèles font l'hypothèse que le terme $exp(\beta.(X1-X2))$, qui correspond au rapport des risques relatifs entre deux individus n'évolue pas avec le temps.

Cette estimation du retour à l'emploi est réalisée à l'aide d'un modèle de Cox (figure 6), qui ne fait aucune hypothèse sur la forme du risque de base $h_0(t)$.

Les variables explicatives utilisées dans le modèle sont le domaine, l'objectif, la durée du stage, le sexe, l'âge et le niveau scolaire du stagiaire, la durée du chômage qui précède sa formation, son parcours antérieur et l'année de sortie de formation initiale. L'effet propre du financeur de la formation ne peut pas être isolé en raison de sa forte corrélation avec d'autres variables caractéristiques de la formation.

Pour en savoir plus

Aude J., « La formation professionnelle des demandeurs d'emploi en 2011 : baisse de 4 % des entrées en formation », *Dares Analyses* n° 027, avril 2013.

Aude J., Buffard P., « Les demandeurs d'emploi stagiaires de la formation professionnelle : quelles formations pour quels stagiaires ? », *Dares Analyses* n° 086, novembre 2013.

Aude J., « Les demandeurs d'emploi stagiaires de la formation professionnelle : quels itinéraires après la formation ? », *Dares Analyses* n° 036, juin 2013.

Gelot D., Minni C., « Les chômeurs accèdent deux fois moins que les salariés à la formation continue », *Premières synthèses* n° 51.2, Dares, décembre 2004.

Gossiaux S., Pommier P., « La formation des adultes : un accès plus fréquent pour les jeunes, les salariés des grandes entreprises et les plus diplômés », *Insee Première* n° 1468, octobre 2013.

Greco D., El Larhib H., Le Roy C., Viet C., Kaisergruber D., « Orientation professionnelle et accès à la formation. Enjeux et pistes de progrès », *Repères et Analyses* n° 25, Pôle Emploi, juin 2011.
